Envoyé en préfecture le 31/10/2024
Reçu en préfecture le 31/10/2024
Publié le
ID : 033-213304728-20241025-DELIB_26_2024-DE

MAIRIE DE SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND

EXTRAIT DU REGESTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres élus : 11

Présents : 11
Représentés : 0
Votants : 9
Absents : 2

Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation : 15 octobre 2024

N° 26 - 2024

SEANCE DU VINGT-CINQ OCTOBRE DEUX MIL VINGT QUATRE

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 octobre à 18 heures
Le Conseil Municipal de SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Gérard MOULINIER, Maire.

Etaient présents : Mr MOULINIER Gérard, Mr DUBET Jean Pierre, Mr MICOINE Claude, Mme TERRIEN Dominique, Mr GRELAUD Jean Frédéric, Mme VIALE Anne Marie, Mr BOURDONCLE Denis, Mr DOLE Franck et Mme CADOT Martine

Absents excusés : Mr LOUIS Fabrice et Mme DAUNIS Sandrine

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre DUBET assisté de la secrétaire de Mairie

Objet : Vente du terrain communal Favereau - Parcelle AD 231 (Lot 4) :

Monsieur le Maire expose que **Monsieur Hakim BAGHDAD, domicilié 36 rue Louis BEYDTS à 33310 LORMONT**, se propose d'acheter le terrain situé à Favereau cadastré AD 231 et d'une superficie 985 m² pour un montant de 27 000 € dont 4 345 € d'honoraires.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, **décide :**
d'accepter de vendre le terrain situé Favereau cadastré AD 231 et d'une superficie 985 m² pour un montant de 27000 € dont 4 345 € d'honoraires à **Monsieur BAGHDAD Hakim, domicilié 36 rue Louis BEYDTS à 33310 LORMONT**.
de mettre à la charge de l'acquéreur les frais d'acte.
d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents relatifs à la mise en œuvre de cette décision.

Le Maire,

MAIRIE DE ST SAUVEUR DE PUYNORMAND 33 Gironde

Gérard MOULINIER